
au Conseil communal, séance du 8 décembre 2022

Mme Nathalie Greiner, Syndique

***Direction de l'Administration générale et de la Sécurité
publique (DAGSP)***

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

***Ressources humaines – Retraite de Mlle Isabelle Fogoz –
Engagement de son successeur***

Depuis le 1^{er} mars 2002, Mademoiselle (*elle y tient*) Isabelle Fogoz, notre secrétaire municipale, a pris part – rapide calcul à la louche en comptant 4 Conseils par année, au minimum 1 par trimestre – à quelque 80 séances de Conseil communal (et elle n'en n'a loupé qu'une seule) ainsi que près de 1000 séances de Municipalité. J'arrête là cette liste bien évidemment non exhaustive sinon Madame la Présidente va me rappeler à l'ordre au vu du temps qui m'est imparti !

Isabelle Fogoz a consacré ces 20 dernières années à la bonne marche de notre commune, au service de ses habitantes et habitants, ainsi que des 5 collègues municipaux élus depuis 2002.

Ce soir, c'est sans doute son dernier Conseil avant une retraite bien méritée et je souhaite ici la remercier tout particulièrement pour son engagement et son dévouement durant toutes ces années. Je lui souhaite d'ores et déjà, au nom du collège municipal, une belle retraite, paisible et en santé, de profiter d'avoir du temps pour elle avec son conjoint, d'avoir le temps aussi de « buller », rêver et de se consacrer à tous les loisirs, hobbies et autres occupations qui lui feront plaisir, loin du tumulte et des tourbillons de notre administration !

Dès 1^{er} janvier 2023, et après un long processus de recrutement, la Municipalité a décidé de confier cette fonction essentielle au bon fonctionnement de notre administration et d'appui au collège municipal, avec des missions transversales de coordination, de pilotage, de suivi des projets et des dossiers à son successeur en la personne de Monsieur Grégoire Vagnières.

Agé de 40 ans et au bénéfice d'un Master en Sciences sociales et politiques ainsi qu'un Master en administration publique, Monsieur Vagnières est actuellement Conseiller en développement organisationnel au Département de l'Enseignement et de la Formation professionnelle de la Direction Générale de l'Enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée de l'Etat de Vaud. Ses fonctions l'amènent à collaborer régulièrement avec les communes, les établissements scolaires et les différents services partenaires de l'État. Il conseille les autorités communales dans leurs démarches visant à développer les infrastructures scolaires et sportives, et doit trouver des consensus en matière de développement des infrastructures entre les communes concernées et l'Etat, dont bien souvent, vous vous en doutez, les intérêts divergent. Bien que n'étant pas encore « du sérail » des secrétaires municipaux en fonction, son parcours professionnel et académique, ses excellentes connaissances des institutions et du service public, son expérience terrain notamment, ont convaincu la Municipalité et le comité de recrutement du bien-fondé de son engagement.

A noter encore que M. Vagnières et Mlle Fogoz auront le temps nécessaire à la transmission des dossiers et processus en cours.

Communication – Vœux de fin d'année

Dans le cadre du processus de réalisation de sa carte de vœux de fin d'année, la Municipalité avait à cœur de mettre en avant une réalisation unique, avec une impression artisanale, sans électricité, effectuée sur une Big Ben de 1927 ! Dès la semaine prochaine, sur notre site internet, vous aurez l'occasion de découvrir un petit film tourné à l'Atelier Typo de la Cité, où Nicolas Regamey, grâce aux vieilles mécaniques rutilantes de son imprimerie, donne le temps aux mots d'émerger, d'appeler une couleur plutôt qu'une autre, de choisir les lettres, d'aligner les caractères d'imprimerie en plomb, de mettre en page, de presser, d'imprimer. C'est comme cela qu'est né le sapin de Noël de Belmont, à la force des pieds et des bras de l'imprimeur.

Je vous remercie de votre attention.

Nathalie Greiner, syndique



M. Jean-Claude Favre, Conseiller municipal
Direction des Finances, de la Mobilité et de l'Informatique (DFMI)

Pas de communication



M. Damien CUCHE, Conseiller municipal
Direction de la Jeunesse et des affaires sociales (DJAS)

Pas de communication



Mme Catherine Schiesser, Conseillère municipale
Direction de l'Urbanisme et des Domaines (DUD)

Pas de communication



M. Philippe Michelet, Conseiller municipal
Direction des Travaux et des Services industriels (DTSI)

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Approvisionnement en électricité

Les travaux préparatoires des mesures à mettre en place dans l'éventualité d'un délestage dans l'approvisionnement en électricité se poursuivent au niveau communal.

Les économies d'électricité dans le domaine de la distribution de l'eau potable sont actives depuis le 2 décembre. Dans ce domaine l'économie visée est d'environ 80% de la consommation de l'année dernière.

En matière d'infrastructure de crise, la commune se dotera, sur l'instruction du canton, d'un PRU. Cet acronyme barbare désigne un « Point de Rencontre d'Urgence ». Un tel dispositif exploité par le personnel communal devra être :

- un point d'information pour la population ;
- un point d'échange d'informations entre les autorités et la population ;
- un point de liaison avec les services de secours pendant les périodes de coupure de courant.

Ce PRU sera installé dans le bâtiment de l'administration communale. Des informations plus détaillées seront transmises à la population.

Incident sur réseau d'électricité

Le mardi 29 novembre à 19h45 une partie du village s'est trouvée plongée dans le noir. Cet événement n'était pas un test grandeur nature lié à un délestage de l'approvisionnement.

Les recherches effectuées ont pu situer l'origine du problème sur le transformateur situé au chemin des Grands-Champs. Celui avait disjoncté et n'alimentait plus une partie de la commune.

A 23h00, avec l'aide du Service de l'électricité de Lausanne propriétaire des transformateurs, l'alimentation a pu être rétablie de manière définitive. Les investigations, sur notre réseau, menées une partie de la nuit non pas permis de déterminer l'origine de la panne.

Je vous remercie de votre attention

Philippe Michelet, Conseiller municipal